

STICK PROTECTION SOLAIRE TRANSPARENT SPF 50

% Origine naturelle *
82%

Un stick protecteur transparent SPF50+ au format nomade et pratique qui fournit une protection solaire optimale tout au long de la journée. Transparent, il se fond en toute discrétion sur le visage pour une peau protégée sans effet blanc.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EB-21 (Ajinomoto)	Dibutyl Ethylhexanoyl Glutamide	3,00	Agent rhéologique	3,00
	GP-1 (Ajinomoto)	Dibutyl Lauryol Glutamide	3,00	Agent rhéologique	3,00
	CETIOL® CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Tocopherol	38,00	Emollient	35,72
	EUTANOL® G	Octyldodecanol	20,00	Emollient	20,00
	MYRITOL® 331 N	Cocoglycerides	10,00	Emollient	10,00
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	6,00	Emollient	6,00
	CETIOL® AB	C12-15 Alkyl Benzoate	3,00	Emollient	0,00
	UVINUL® T 150	Ethylhexyl Triazone	4,50	Filtre solaire UVB	0,00
	TINOSORB® S	Bis-Ethylhexyloxyphenol methoxyphenyl Triazine	4,50	Filtre solaire large spectre (UVB/UVA)	0,00
	UVINUL® A PLUS-POWDER	Diethylamino Hydroxybenzoyl Hexyl Benzoate	3,00	Filtre solaire UVA	0,00
B	COSMEDIA® GEL CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Stearalkonium Hectorite (and) Propylene Carbonate (and) Tocopherol	5,00	Agent rhéologique "Silicon-like"	4,55

CARACTERISTIQUES

Aspect : Stick jaune transparent

pH : NA

Viscosité : NA

PROCESS

Chauffer la phase A à 100°C. Introduire la phase B et homogénéiser sous agitation modérée. Ensuite, chauffer le mélange jusqu'à 120°C, puis couler à chaud.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.